

# RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2024



## **SOMMAIRE**

INTRODUCTION :	3
I- PATRIMOINE ENERGETIQUE COMMUNAL :	4
II – GESTION DES DECHETS	9
III - SE DEPLACER A BONDY : VERS UNE MOBILITE PLUS PROPRE ET DURABLE :	13
IV- LES ESPACES VERTS ET NATURE EN VILLE :	18
V- TRAVAUX DE RENOVATION ET MODERNISATION DU PATRIMOINE URBAIN :	23
VI- ETUDES CLIMAT AIR ENERGIE	23
VII - SENSIBILISATION :	27
VIII- DEMOCRATIE PARTICIPATIVE :	33
IX - SOUTIEN ET SOLIDARITE ENVERS LES HABITANTS DE BONDY :	34
X - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET RENOVATION URBAINE :	40

## INTRODUCTION :

La Ville de Bondy, située en Seine-Saint-Denis, accueille une population de près de 55 000 habitants sur un territoire compact de 5,5 km<sup>2</sup>. Cette densité urbaine élevée impose de multiples défis à la commune, notamment en termes d'aménagement, d'environnement et de qualité de vie.

Les espaces verts, bien que présents à travers deux grands parcs et quelques jardins, restent insuffisants pour répondre pleinement aux besoins des habitants et atténuer les impacts des changements climatiques.

Le réseau routier de Bondy est saturé, et l'évolution des modes de déplacement (vélo, transports en commun, véhicules motorisés) entraîne une concurrence croissante entre ces usages.

L'omniprésence du béton dans l'espace urbain contribue à l'intensification des îlots de chaleur urbains, rendant les périodes de canicule particulièrement difficiles à supporter. Par ailleurs, la perméabilisation insuffisante des sols complique l'infiltration des eaux pluviales, surchargeant ainsi le réseau d'assainissement lors des épisodes de fortes précipitations.

Malgré une cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques particulièrement arrosée, la saison estivale 2024 a connu des températures plus hautes que les normales de saison.

L'été 2024 a été marqué par des manifestations tangibles du dérèglement climatique, rendant plus urgente que jamais la transition vers un modèle urbain durable et résilient.

La Ville de Bondy, en partenariat avec les collectivités locales (Est Ensemble, Département, Région, Métropole), l'État et les habitants, **s'engage dans une démarche collaborative et inclusive pour faire face à ces défis importants**. À travers des actions concrètes et une démocratie de proximité, **Bondy aspire à bâtir un avenir conciliant développement, écologie et qualité de vie**.

**Ce rapport de développement durable 2024 s'inscrit dans un cadre réglementaire défini par le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011. Il vise à dresser un état des lieux des actions entreprises par la Ville en matière de développement durable, à analyser les progrès réalisés et à évaluer les enjeux à venir.**

En éclairant la prise de décision des élus, ce document se veut un outil stratégique pour accompagner La ville de Bondy dans sa transition vers un territoire plus responsable, innovant et solidaire face aux défis climatiques et sociaux.

## I- PATRIMOINE ENERGETIQUE COMMUNAL

Afin de se conformer aux orientations du gouvernement qui a invité toutes les collectivités territoriales à réduire leur consommation énergétique, et dans un objectif d'efficience et d'économie d'énergie (saturation du réseau électrique provoquant des limitations d'usage, coût de l'Energie important pesant dans le fonctionnement de la ville...), **la Ville de Bondy a adopté un plan en 7 mesures principales :**

1. Reporter l'allumage du chauffage collectif au début du mois de novembre.
2. Fixer la température à 19°C dans les bâtiments administratifs et les équipements sportifs.
3. Interdire l'usage de radiateurs électriques et de chauffages d'appoint dans ces espaces.
4. Couper le chauffage dans les bâtiments non utilisés.
5. Désactiver l'eau chaude sanitaire.
6. Éteindre l'éclairage public décoratif à partir de 23h. Y compris des dispositifs automatisés permettant également d'éteindre les parcs après leur fermeture nocturne et de couper les décos de Noël entre 2h et 6h30.
7. Encourager l'extinction des enseignes commerciales entre 23h et 6h.

### La consommation des bâtiments municipaux en 2024

#### 1. Bâtiments et infrastructures

- **Inventaire des bâtiments**

- Nombre, types (administratif, scolaire, sportif, culturel, etc.), et surfaces des bâtiments : La ville possède environ 92 bâtiments répartis comme suit par types d'activités.

Sites	Nombre de bâtiments	Surface (m <sup>2</sup> )
SCOLAIRE	30	57 888
CRECHE	5	2 640
SPORTIF	8	15 924
SOCIAL / SANTE / SOLIDARITE	13	7 981
CULTUREL	4	1 219
ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement)	6	5 476
ADMINISTRATIF	11	15 857
AUTRES LOCAUX	15	16 024
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>123 009</b>

- **Consommation énergétique**

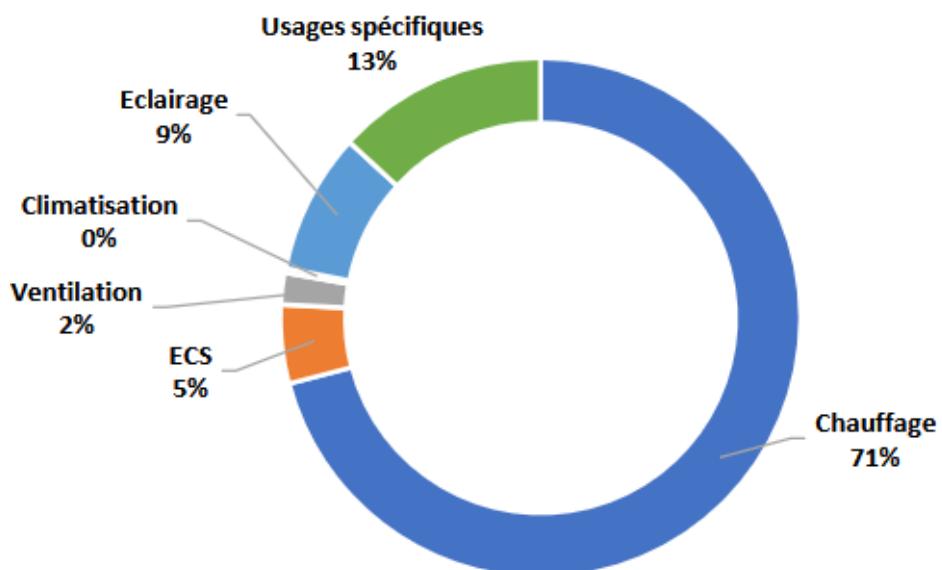
- Électricité (kWh par an) : La consommation électrique des bâtiments atteint 4 529 890 kWh pour l'année 2024
- Gaz, fioul ou autres combustibles (m<sup>3</sup> ou litres par an).

**Fioul** : 20 L pour l'année 2024 sur les sites Centre socioculturel Brassens et le Centre de vacances à Roussines, pour un coût total de 22 000 € TTC

**Gaz** : 9 141 504 kWh pour l'année 2024 et concerne essentiellement le chauffage des bâtiments, pour un coût total de 1 193 328 € TTC.

**RCU** : réseau de chaleur urbain à la biomasse assuré par le délégataire Coriance – 1 903 000 kWh pour l'année 2024, soit un coût total de 192 400 € TTC.

- Répartition de la consommation (chauffage, éclairage, eau chaude sanitaire, équipements).



Source : diagnostic du BET ALTEREA

- **Systèmes de chauffage et climatisation**

- Types de systèmes

En 2024, les travaux de rénovation des chaudières suivants ont été réalisés :

- **Centre socioculturel Brassens** : Remplacement de la chaudière fioul par l'installation de deux chaudières Atlantic CONDENSINOX 100, à condensation fonctionnant au gaz offrant chacune une puissance nominale de 100 kW.
- **Groupe scolaire Guillaume Apollinaire** : Après la dépose des équipements obsolètes, installation de deux chaudières Atlantic VARMAX 225, à condensation fonctionnant au gaz, offrant chacune une puissance nominale de 219 kW.

- Rendement énergétique et date de mise en service.

Le rendement énergétique de chacune des chaudières mentionnées ci-dessus, mises en service avant le début de la période de chauffe 2024, dépasse 109 %.

- **Efficacité énergétique**

- Diagnostic de performance énergétique (DPE) des bâtiments.

Tous les DPE ont été réalisés par le cabinet ALTEREA.

- Données sur l'isolation thermique, les fenêtres (double vitrage, etc.), et les toitures.

Les travaux de rénovation et de réhabilitation lourde de nos bâtiments intègrent Les réfections complètes d'étanchéité conformément aux préconisations des diagnostics énergétiques.

C'est notamment le cas des opérations réalisées en 2024, telles que :

- L'étanchéité de la toiture-terrasse de l'école maternelle Jules Ferry, avec mise en place d'un isolant thermique inexistant sur l'ouvrage de base
- La rénovation de l'école maternelle Jean Zay, avec intégration de l'ensemble des prestations permettant de réduire les déperditions thermiques.

## 2. Éclairage public

- **Inventaire du réseau d'éclairage**

- Nombre de lampadaires et équipements d'éclairage public.  
Le parc est composé de 4319 candélabres

- Horaires d'allumage et extinction.

Pour agir et réduire les nuisances lumineuses, l'horloge astronomique est utilisée pour déclencher les horaires d'allumage et d'extinction, cette dernière est placée dans les armoires de commande, elle permet à l'éclairage public de se déclencher en fonction des heures de lever et de coucher du soleil.

- **Consommation énergétique**

- Électricité consommée par l'éclairage public (kWh).

La consommation annuelle de 2024 est de 1724929 kWh

- **Etat et modernisation**

- Proportion d'équipements modernisés (LED, capteurs de luminosité).

La campagne de remplacement se poursuit dans le cadre des investissements. Il reste 2410 candélabres à planifier sur les années à venir.

### **3. Transports et mobilité**

- **Infrastructures de mobilité durable**

- Bornes de recharge pour véhicules électriques.

La ville poursuit le déploiement des bornes de recharges pour les véhicules électriques dans le cadre du partenariat avec le SIGEIF

### **4. Réseaux énergétiques**

- **Réseaux thermiques**

Présence de réseaux de chaleur urbains ou collectifs :

Un réseau de chaleur urbain (RCU) est déjà en place dans la partie nord de la ville.

Une étude est lancée pour le déploiement et l'extension du réseau de chauffage urbain par la géothermie avec la coordination du SIPPREC.

Bilan du RCU actuel, situé au nord de la ville :

- Difficulté à atteindre le taux d'énergies renouvelables (EnR) requis.
- Contraintes pour se conformer aux exigences de la réglementation environnementale en vigueur (RE2020).
- Augmentation impérative du taux d'EnR pour maintenir l'éligibilité à la TVA réduite.
- Impossibilité d'étendre le réseau vers le sud sans modifications structurelles majeures et très couteuses.

Pour répondre aux besoins supplémentaires et mobiliser des capacités de production, notamment en EnR & R (Énergies Renouvelables et de Récupération), il est nécessaire de se tourner vers une nouvelle solution, telle que la géothermie. Cette transition implique également la recherche d'une nouvelle emprise foncière.

### **5. Énergies renouvelables**

- **Sources locales de production**

- Installations photovoltaïques (capacité installée, production annuelle).

La ville a mis en place une installation photovoltaïque localisée sur la toiture terrasse de l'école maternelle Terre Saint Blaise.

La puissance de la centrale est de 8,4 kWc et la production pour l'année 2024 est égale à 5 406 kWh.

### **6. Données financières**

- **Investissements réalisés**

- Budget consacré à l'amélioration énergétique (rénovations, modernisation des équipements).

**Environ 30 % du budget d'investissement consacré aux opérations du PPI est orienté vers la transition énergétique.**

Toute la programmation en investissement et toute opération de travaux lourde intègre les préconisations et les orientations en matière de performance énergétiques.

### Le réseau de chaleur urbain bondynois

#### Un réseau de chaleur pour un chauffage plus responsable :

Le réseau de chaleur de Bondy, qui permet de chauffer de nombreux bâtiments de la ville, repose sur une combinaison d'énergies plus respectueuses de l'environnement.

Il est équipé de trois chaudières fonctionnant au gaz naturel (d'une puissance totale de 24 MW) et de deux chaudières utilisant la biomasse (respectivement 4 MW et 1 MW).

#### Qu'est-ce que la cogénération ?

La cogénération, c'est une technique qui utilise la chaleur produite par les chaudières à gaz pour faire tourner une turbine. Cette méthode permet de produire de l'énergie de manière plus efficace et de réduire la consommation de combustibles.

#### Une énergie majoritairement issue de la biomasse :

La majeure partie de l'énergie utilisée dans le réseau de chaleur provient de la biomasse, une source renouvelable. Le gaz naturel est principalement utilisé pour répondre aux besoins plus importants durant l'hiver ou en cas de forte demande.

#### Un réseau qui dessert une large partie de la ville :

**Le réseau de chaleur de Bondy s'étend sur environ 4 755 mètres et alimente 25 sous-stations réparties dans deux grandes zones :**

- Vers le quartier Terre Saint Blaise : Cette antenne alimente des immeubles résidentiels appartenant à la société I3F ainsi qu'un groupe scolaire de la ville.
- Vers le quartier La Noue Caillet : Cette branche dessert des logements sociaux, l'hôpital Jean Verdier, des bâtiments publics et la zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Ourcq.

Au total, **ce réseau fournit du chauffage à 3 865 logements**, ainsi qu'à divers équipements publics et bâtiments privés.

#### Un bois certifié et durable :

La biomasse utilisée pour alimenter le réseau se compose de :

- 50 % de mélanges de bois variés,
- 10 % de bois d'élagage,
- 40 % de chutes de bois issues de l'industrie.

De plus, 25 % du bois utilisé est certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières), garantissant une gestion durable des forêts d'où il provient.

## **Un réseau au service des habitants :**

Avec un réseau de plus de 3 800 mètres en activité, ce système de chauffage urbain contribue à améliorer le confort des habitants tout en s'engageant pour un avenir plus respectueux de l'environnement.

## **II – GESTION DES DECHETS**

### **Les déchets de l'administration bondynoise :**

À Bondy, les déchets de l'administration (bureaux, écoles, etc.) sont gérés avec l'aide de l'établissement public territorial, Est Ensemble et un marché propre à la ville de Bondy de bennes de chantier, ainsi que des marchés de revalorisation de matériels. Cela inclut la collecte des déchets ménagers et recyclables, ainsi que les déchets verts et autres déchets issus de certaines tâches d'entretien courant des services.

### **Revalorisation des équipements informatiques et engagement en faveur du recyclage :**

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la ville de Bondy intègre une démarche de gestion responsable de son parc informatique. En 2024, le service informatique s'est engagé activement dans la revalorisation de ses équipements en fin de vie à travers une politique de recyclage et de réemploi visant à réduire l'impact environnemental des déchets numériques.

Cette initiative repose sur plusieurs axes :

- **Réduction de l'empreinte écologique** : Le traitement des équipements en fin de vie permet de limiter la pollution liée aux déchets électroniques, qui contiennent des matériaux potentiellement nocifs pour l'environnement.
- **Réemploi et prolongation de la durée de vie des équipements** : Chaque fois que cela est possible, les matériels encore fonctionnels sont réaffectés ou donnés à des structures partenaires (associations, écoles, entreprises d'insertion).
- **Valorisation des composants et recyclage des matériaux** : Les équipements irréparables sont orientés vers des filières de recyclage certifiées, garantissant la récupération et la réutilisation des matières premières (métaux rares, plastiques, composants électroniques) afin de limiter l'extraction de nouvelles ressources.
- **Engagement dans l'économie circulaire** : En favorisant la revalorisation et le recyclage des équipements informatiques, la ville participe à un modèle de consommation plus durable, réduisant la production de déchets et promouvant des pratiques responsables.

À travers ces actions, la ville de Bondy renforce son engagement en faveur d'une transition numérique plus verte et d'une gestion durable de ses ressources, contribuant ainsi aux objectifs globaux de réduction des déchets et de préservation de l'environnement.

La collectivité a fait reprendre à la solution GEODEAL près 210 appareils numériques et informatiques à des fin de retraitement (copieurs, téléphones fixs, écrans et PC...).

## **Ensemble, ces actions contribuent à une gestion des déchets plus responsable et solidaire.**

Dans le cadre de la gestion des déchets sur la ville de Bondy, Est Ensemble met un accent particulier sur la mise en place de solutions de tri sélectif adaptées aux enjeux de la transition écologique.

La gestion des déchets est un levier essentiel pour la réduction de l'impact environnemental et la préservation des ressources naturelles. Ainsi, la collectivité a engagé des actions concrètes pour encourager les habitants de Bondy à adopter des gestes responsables à travers le tri des déchets en plusieurs flux.

Le tri sélectif permet de mieux gérer les déchets en les séparant selon leur nature, facilitant ainsi leur valorisation et leur recyclage.

**En favorisant la séparation des déchets recyclables, organiques et non recyclables, la ville de Bondy contribue à limiter l'enfouissement et l'incinération des déchets, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre et la pollution.**

Ces efforts sont en phase avec les objectifs de la transition écologique, visant à réduire l'empreinte carbone des collectivités et à atteindre les objectifs de recyclage fixés par la réglementation nationale.

La mise en place d'une collecte différenciée des déchets, avec des bacs spécifiques pour les recyclables (plastiques, papiers, métaux), les biodéchets, et les ordures ménagères résiduelles, est un élément clé de cette démarche.

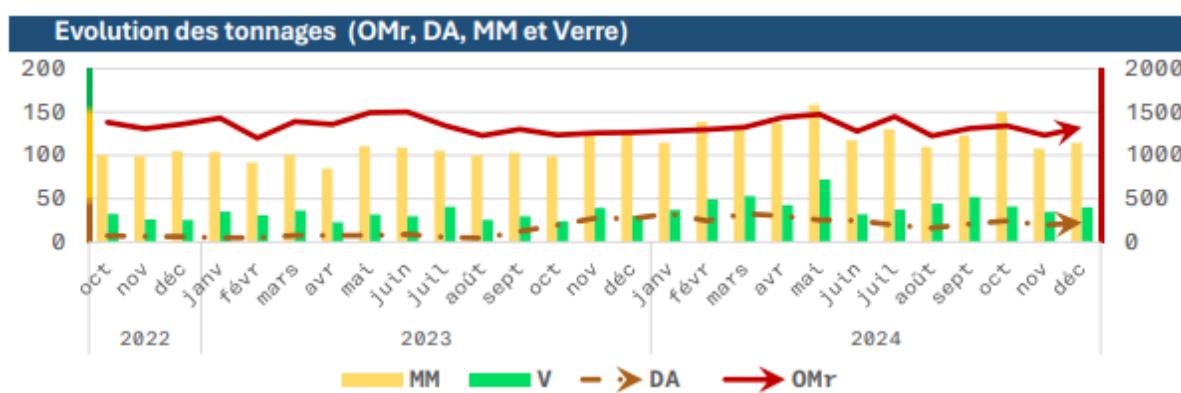
**La ville de Bondy a ainsi facilité l'accès au tri sélectif grâce à l'implantation de points de collecte supplémentaires, l'information régulière auprès des habitants, et des campagnes de sensibilisation pour rappeler l'importance de bien trier et réduire la production de déchets.**

## Répartition de la gestion des déchets sur le territoire d'Est Ensemble :



## Baromètre Déchets 2024 :

	janv 24	févr 24	mars 24	avr 24	mai 24	juin 24	juil 24	août 24	sept 24	oct 24	nov 24	déc 24
OMr	1280,2	1295,8	1323,0	1435,3	1471,3	1279,0	1445,1	1225,6	1309,2	1339,4	1231,9	1323,0
DA	32,6	24,4	32,6	29,9	25,3	24,7	19,5	16,0	20,8	24,4	19,4	22,5
MM	114,4	138,7	131,2	137,2	158,2	117,5	130,1	109,5	123,2	150,4	108,0	114,5
V	37,1	49,3	53,0	42,6	72,1	32,2	37,5	44,3	51,9	41,0	34,5	40,1
OE	107,9	107,8	118,9	131,4	124,1	93,0	138,5	127,6	150,8	121,7	125,4	139,2
DS	218,3	218,3	226,9	275,4	313,9	297,4	324,5	305,0	292,6	384,4	362,9	328,7
CR	41,4	40,0	41,0	41,9	45,0	43,4	45,4	45,4	46,5	43,9	36,5	40,7
DV	0,0	0,0	0,0	45,7	58,5	55,2	43,4	44,6	52,2	51,9	28,5	12,5



### **L'alimentation dans les cantines scolaires :**

Les repas des cantines scolaires de Bondy sont fournis par le syndicat SIPLARC, qui travaille avec des diététiciens pour garantir des repas équilibrés.

Voici ce qui a changé pour améliorer les repas et réduire leur impact écologique :

- Introduction des repas végétariens : En servant davantage de plats végétariens, les émissions liées à l'élevage sont réduites, tout comme le gaspillage alimentaire.
- Simplification des choix : Proposer un seul repas au lieu de deux évite les frustrations des enfants et limite le gaspillage.

### **Des actions concrètes en cours :**

- Le tri sélectif dans les réfectoires des écoles élémentaires :  
Une première phase a permis de déployer 14 tables de tri scolaires sur 8 sites-réfectoires (voir ci-dessous) couvrant 12 écoles élémentaires.  
Objectif : récupérer tous les déchets alimentaires pour produire de l'énergie grâce à la méthanisation et réduire les quantités jetées.
- Sensibilisation des enfants : Leur expliquer l'importance de réduire le gaspillage permettra de diminuer de 25 % les déchets alimentaires.

### **Un engagement pour une alimentation durable :**

SIPLARC, le syndicat qui fournit les repas des cantines scolaires, met en place plusieurs actions concrètes pour promouvoir une alimentation respectueuse de l'environnement et des ressources locales :

- **Privilégier les fruits et légumes de saison** : Cela permet de consommer des produits à leur maturité naturelle, réduisant l'impact énergétique lié à la culture sous serre ou au transport depuis des régions lointaines. C'est aussi une manière d'encourager une alimentation plus variée au fil des saisons.
- **Soutenir les circuits courts** : En travaillant avec des producteurs locaux, SIPLARC limite la distance que parcourt les aliments avant d'arriver dans les assiettes. Cette démarche réduit les émissions de CO<sub>2</sub> dues au transport et soutient l'économie locale en favorisant les agriculteurs et fournisseurs proches de Bondy.
- **Protéger les ressources naturelles et les écosystèmes** : Les menus sont conçus en tenant compte des impacts environnementaux de la production alimentaire. Par exemple, l'accent est mis sur des pratiques agricoles durables, qui préservent la biodiversité, limitent l'utilisation de produits chimiques, et protègent les sols et les nappes phréatiques.
- **Bannir les poissons issus de pratiques de pêche destructrices** : Aucun poisson provenant de la pêche en eaux profondes, qui détruit les habitats aquatiques et menace certaines espèces marines, ne figure au menu. SIPLARC favorise les produits de la pêche responsable, contribuant ainsi à la préservation des ressources marines pour les générations futures.

En 2021, 27 % des produits utilisés dans les cantines étaient bio. En 2022, une activité ludique a été organisée : les enfants ont dessiné leurs plateaux-repas et imaginé des fresques autour des repas

végétariens pour mieux comprendre leur importance et réduire le gaspillage, en parallèle des potagers ont mis en place dans les écoles afin de coupler les effets.

Grâce à ces initiatives, Bondy avance vers une alimentation plus responsable et une gestion des déchets plus efficace !

### III - SE DEPLACER A BONDY : VERS UNE MOBILITE PLUS PROPRE ET DURABLE

Depuis 2019, Bondy fait partie partiellement de la Zone à Faible Émission (ZFE) mise en place par la Métropole du Grand Paris.

Cette ZFE a pour but de réduire significativement les émissions de particules fines et de dioxyde d'azote, qui sont particulièrement nocives pour la santé humaine.

En encourageant les habitants à adopter des modes de transport plus propres, comme les véhicules électriques, les transports en commun ou les mobilités douces, cette initiative contribue à rendre l'air plus respirable pour tous.

En parallèle, la Ville accompagne cette transition en facilitant l'accès aux aides financières pour le renouvellement des véhicules et en développant des infrastructures adaptées, telles que des bornes de recharge électriques et des pistes cyclables, pour soutenir une mobilité durable et réduire l'impact environnemental des déplacements.

Cette zone impose progressivement des restrictions sur les véhicules les plus polluants, avec l'objectif d'interdire les véhicules thermiques (essence et diesel) à la vente d'ici 2035.

Bondy fait partie de la ZFE en raison de la présence de l'autoroute A86, qui traverse la ville et génère une pollution importante. Cette mesure pousse la commune à repenser la façon dont on se déplace, afin de diminuer les gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air.

Pour cela, Bondy travaille à développer des solutions adaptées aux besoins de ses habitants :

- **Améliorer les transports en commun** : Offrir des lignes plus fiables, régulières et faciles à utiliser.
- **Encourager les mobilités douces** : Favoriser la marche, le vélo ou la trottinette avec des pistes cyclables, des zones piétonnes et des parkings sécurisés pour les vélos.
- **Partager les véhicules** : Promouvoir le covoiturage et l'utilisation de voitures électriques partagées pour réduire le nombre de voitures en circulation.

Ces actions visent à faciliter les déplacements tout en réduisant la pollution pour le bien-être de tous les habitants.

#### Faire du vélo à Bondy : des efforts en cours pour une ville plus cyclable

Bondy dispose d'un réseau de pistes cyclables qui permet aux habitants de se déplacer facilement à vélo.

Par exemple, *le canal de l'Ourcq offre un itinéraire sécurisé pour rejoindre Paris intra-muros en seulement 30 minutes*. De plus, la plupart des grands axes de la ville sont équipés de pistes adaptées pour les cyclistes.

Pour faciliter l'usage du vélo, Bondy a installé **468 emplacements de stationnement vélo** à proximité des lieux clés comme les écoles, les commerces et les équipements publics. Ces aménagements encouragent les habitants à choisir le vélo pour leurs trajets du quotidien.

#### **Les défis à relever :**

Certains axes restent difficiles d'accès pour les cyclistes, comme l'avenue Gallieni, l'avenue Henri Barbusse, ou encore les connexions avec les communes voisines de Noisy-le-Sec et Rosny-sous-Bois. En parallèle, la culture du vélo doit encore se développer pour que davantage d'habitants adoptent ce mode de transport écologique et économique.

#### **Une ville à 30 km/h pour plus de sécurité :**

Depuis 2018, la vitesse est limitée à 30 km/h sur toutes les routes communales.

Cela apporte plusieurs avantages pour les cyclistes :

- Les voitures et les vélos circulent à des vitesses plus proches, ce qui rend les trajets à vélo plus sûrs.
- Le double sens cyclable est autorisé dans les rues à sens unique, facilitant les déplacements à vélo.
- La réduction des accélérations et des freinages diminue les nuisances sonores et les émissions de pollution.

Ces mesures font partie d'un effort global pour rendre Bondy plus accessible, plus sécurisée et plus agréable à parcourir à vélo, tout en contribuant à une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

#### **Le RER Vélo : Un projet pour faciliter les déplacements à vélo à Bondy**

Le RER Vélo est un projet de pistes cyclables qui permettra de créer des trajets sûrs et rapides, exclusivement réservés aux vélos. Ce réseau sera développé par la Région Ile-de-France et couvrira toute la couronne parisienne. Il viendra compléter le plan vélo de la Métropole du Grand Paris pour rendre les déplacements à vélo plus pratiques et agréables de tous.

Les travaux de ces pistes seront réalisés par les villes concernées, et les premiers tronçons commenceront à être construits à partir de 2025. À Bondy, le **RER Vélo, ligne V3**, passera d'abord le long du canal, puis il continuera par l'avenue Gallieni après son réaménagement, prévu avec l'arrivée du T-ZEN 3, un nouveau mode de transport en commun.

Cette ligne de vélo reliera **Maurepas-La Verrière**, dans les Yvelines (78), à **Sevran**, et offrira une correspondance avec la **ligne V20** à **Noisy-le-Sec** ou **Rosny**, permettant ainsi de se connecter facilement à d'autres zones de la région. Ce projet va faciliter les déplacements à vélo, en permettant aux habitants de Bondy de se déplacer de manière plus écologique et plus rapide tout en réduisant la pollution de l'air.

#### **Le plan vélo à Bondy : des connexions et des améliorations pour les cyclistes**

Le plan vélo métropolitain ne prévoit pas de piste cyclable directe à travers Bondy, mais des connexions avec le RER Vélo seront disponibles à proximité, notamment à Noisy-le-Sec et Rosny-sous-Bois. Cela permettra aux cyclistes de rejoindre facilement ces zones et d'accéder à des trajets plus longs en vélo.

De plus, en 2022, la Ville a retiré quatre répétiteurs de feux tricolores dans certains carrefours pour rendre les intersections plus sûres et fluides. Cette expérimentation a montré que les voitures s'arrêtent plus loin des feux et laissent ainsi plus d'espace aux piétons. Elle a également permis d'éviter que les voitures et camions ne s'arrêtent sur les bandes cyclables, offrant ainsi un trajet plus sécurisé pour les cyclistes.

## Les transports en commun à Bondy

### Un aperçu des transports disponibles

Bondy est desservie par plusieurs moyens de transport en commun :

- Une ligne de RER : le RER E ;
- Deux lignes de tramway : le T1 et le T4 ;
- 12 lignes de bus.

### Les enjeux identifiés :

Les transports en commun ont été analysés dans le cadre du diagnostic réalisé par Est Ensemble. Bien que leur gestion soit principalement assurée par Ile-de-France Mobilités, la Ville de Bondy collabore avec la Région pour améliorer l'efficacité des infrastructures de transport (RER, tramways) et des lignes de bus.

Voici quelques faits marquants :

- **35 % des habitants** vivent à moins de 10 minutes à pied d'un tramway ou à 15 minutes à pied d'une gare RER.
- **53 % de la population** utilisent les transports en commun au quotidien.
- **89 % des habitants** résident à moins de 5 minutes d'une ligne de bus.

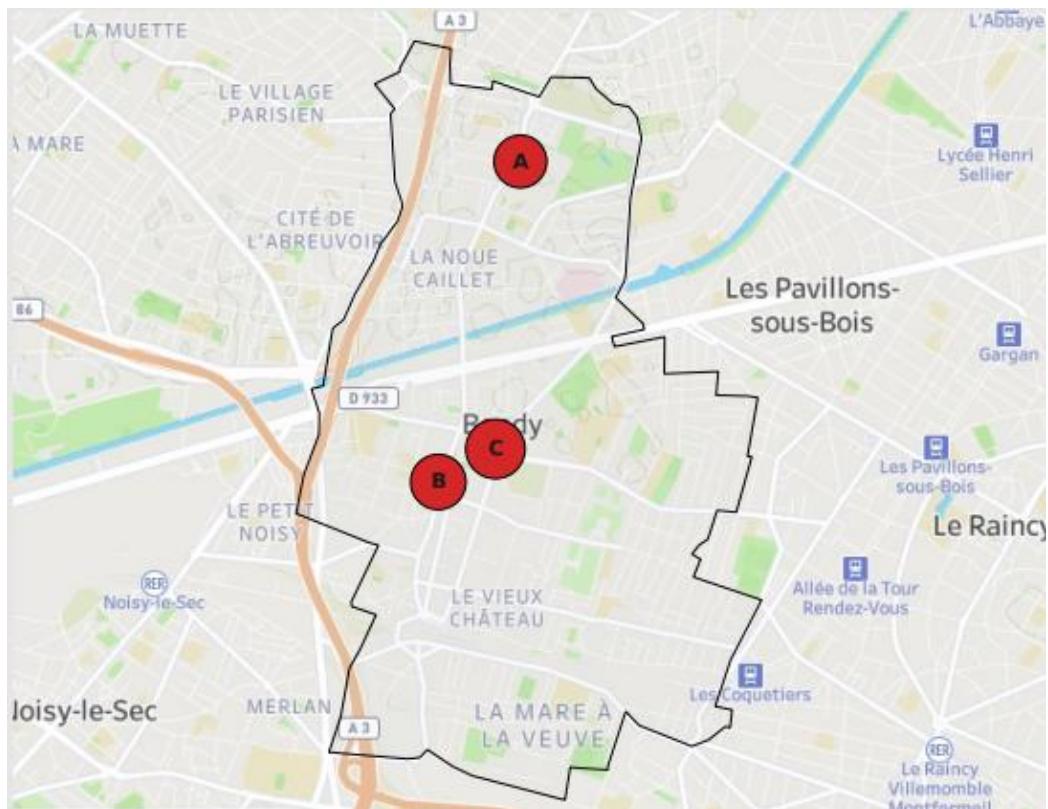
### Les évolutions à venir :

De nouveaux projets de transports lourds (comme des prolongements de lignes ou de nouvelles lignes structurantes) sont prévus pour améliorer l'accessibilité à Bondy. Cependant, leur mise en service est régulièrement retardée. En attendant, le réseau de bus devra être adapté pour répondre aux besoins des habitants.

## L'importance des bornes IRVE dans la ville de Bondy et leur rôle dans une mobilité durable :

3 réseaux complémentaires déployés les 12 derniers mois :

- 91 RUE JULES GUESDE (1 907 recharges)
- PLACE CHARLES DE GAULLE (1 669 recharges)
- 32 AVENUE HENRI VARAGNAT (1 545 recharges)



Carte de l'implantation des bornes IRVE sur le territoire Bondynois

**Dans le cadre de sa politique de transition énergétique et de développement durable, la ville de Bondy s'engage activement dans la promotion de la mobilité électrique.**

Un élément clé de cette stratégie repose sur le déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), visant à encourager l'adoption de modes de transport plus respectueux de l'environnement.

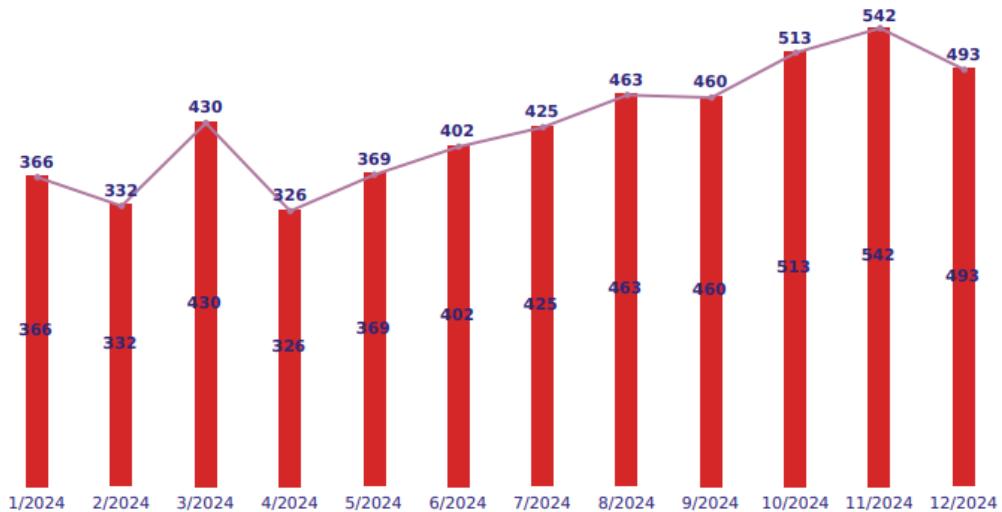
Actuellement, Bondy dispose de trois bornes IRVE offrant au total six points de recharge, avec une puissance de 24 kW.

Ces infrastructures permettent aux usagers de recharger leur véhicule de manière pratique et efficace, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain.

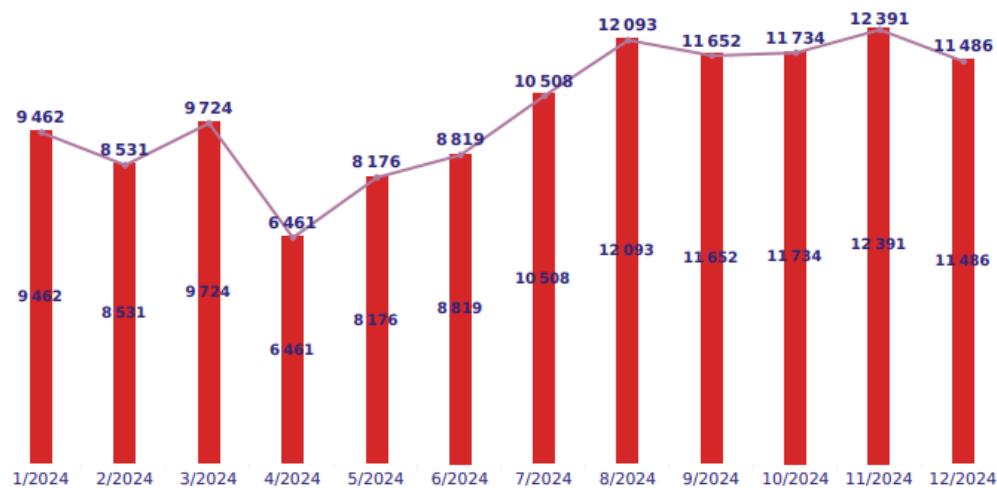
Afin de renforcer cette dynamique, une nouvelle borne est en cours d'installation sur la place Neuburger, dont la mise en service est prévue pour mars 2025.

Cette expansion du réseau IRVE témoigne de la volonté municipale d'adapter l'offre aux besoins croissants des habitants et des visiteurs utilisant des véhicules électriques.

### Nombre de recharges



### Énergie délivrée (kWh)



### Puissance des bornes

■ 24 kW

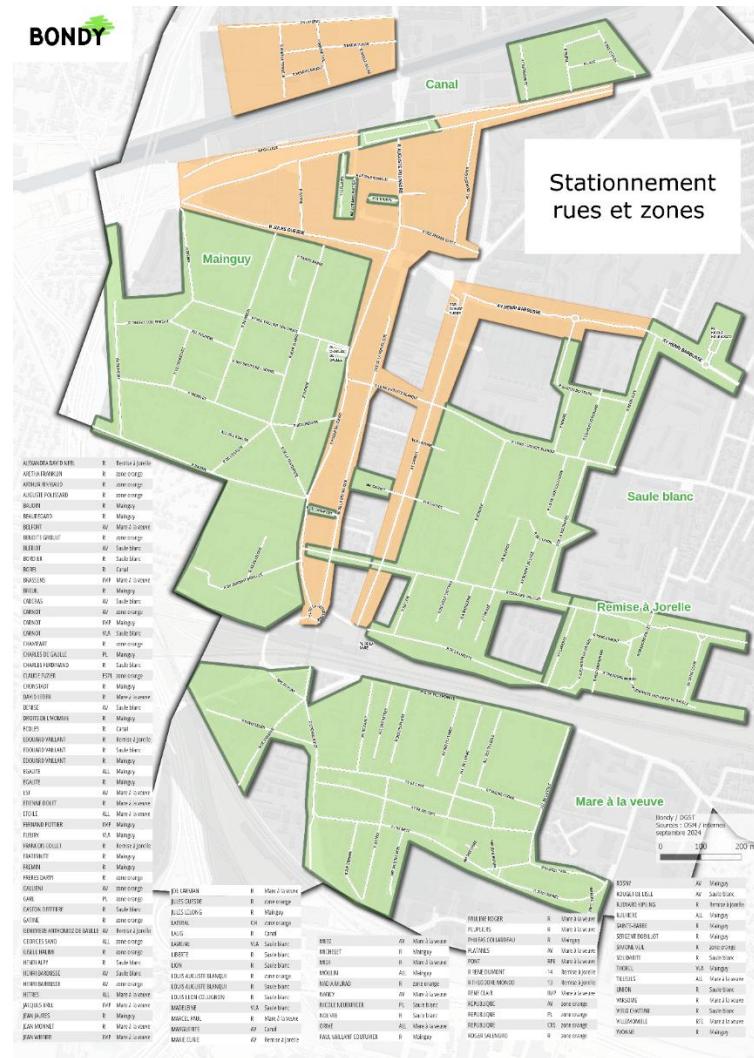
L'analyse de l'utilisation des bornes au cours des douze derniers mois révèle un engagement significatif des usagers envers ces solutions de recharge. Les stations les plus fréquentées ont été :

- (A) 91 rue Jules Guesde, avec **1 907 recharges**
- (B) Place Charles de Gaulle, avec **1 669 recharges**
- (C) 32 avenue Henri Varagnat, avec **1 545 recharges**

En moyenne, le temps de recharge s'est établi à 2 heures et 11 minutes, permettant une autonomie accrue aux utilisateurs. Sur l'année écoulée, les véhicules ayant bénéficié de ces recharges ont parcouru un total de 237 407 km, illustrant l'impact concret des bornes IRVE sur la mobilité durable à Bondy.

L'extension progressive de ces infrastructures constitue un levier essentiel pour favoriser l'écomobilité et répondre aux défis environnementaux actuels. En facilitant l'accès à des solutions de recharge, la ville de Bondy réaffirme son engagement en faveur d'un avenir plus durable et d'une transition énergétique réussie.

## **Le stationnement :**



Le nouveau plan de stationnement payant est entré en fonction le 1<sup>er</sup> février 2024 avec mise en place progressive pour les nouveaux quartiers concernés.

De nouveaux horodateurs de type traditionnel (70 unités) et virtuel (37 unités uniquement sur la zone verte) ont été installés ainsi que deux applications « Paybyphone » et « Indigoneo » pour payer en ligne directement via smartphone.

## IV- LES ESPACES VERTS ET NATURE EN VILLE

Bien que Bondy soit une ville très urbanisée, **la municipalité s'engage à ramener davantage de nature et d'espaces verts au cœur de la ville.** Ces actions visent à améliorer le cadre de vie des habitants en créant des lieux de détente, en favorisant la biodiversité et en rendant la ville plus agréable à vivre.

Superficie des espaces verts : 55 hectares

Nombre d'arbres plantés en 2024 : **740 arbres sont en cours de plantation**, notamment par Est Ensemble.

Le budget pour les espaces verts en 2024 était de 250 208.84 €, en investissement.

Nouveaux espaces verts créés en 2024 : **750 m<sup>2</sup> ont été désimperméabilisé et/ou en cours de renaturation, dont la place Anatole France.**

Nombre de plants produits dans la serre municipale : 40 000 fleurs (annuelles, bisannuelles et vivaces). Plus de 1200 arbustes et 2000 vivaces achetés.

2 parcs et 11 jardins

4,4 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant

La Ville de Bondy adopte des pratiques durables pour l'entretien des espaces verts, sans recourir à des produits chimiques :

- **Zéro produit phytosanitaire** utilisé ;
- **Désherbage mécanique et thermique**, évitant l'usage de pesticides ;
- **Terreau issu du compostage** local, fourni par les composteurs d'Est Ensemble, pour nourrir les sols naturellement.
- **Dans le cadre de la gestion des déchets verts à Bondy**, la ville a mis en place des pratiques écologiques pour valoriser les résidus de tonte et d'élagage.

Le « mulching » est utilisé pour broyer finement les brins de gazon, permettant ainsi leur décomposition naturelle sur place. Cette technique enrichit le sol en nutriments et réduit le volume de déchets à traiter.

Les branches issues des opérations d'élagage sont également broyées pour produire des copeaux de bois. Ces copeaux sont ensuite utilisés comme paillis dans les massifs, contribuant à limiter l'évaporation de l'eau, à réduire la croissance des mauvaises herbes et à améliorer la structure du sol.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de développement durable, favorisant le recyclage des matières organiques et la préservation des ressources naturelles.

La Ville de Bondy s'engage pour la biodiversité en installant des ruches afin de favoriser la pollinisation. On compte actuellement au sein du rucher municipal :

- **6 ruches** situées aux serres municipales ;
- **1 ruche** implantée dans le square Robert Grammont.

Ces initiatives contribuent à protéger les abeilles, agir pour la pollinisation et à renforcer la biodiversité locale.

### Maintien des 3 fleurs du label "Ville et Villages Fleuris" : Un engagement pour un cadre de vie durable à Bondy



Le label national "Ville et Villages Fleuris" et ses trois fleurs constituent une reconnaissance précieuse de l'engagement de Bondy en faveur d'un cadre de vie agréable, de la préservation de l'environnement et du développement durable. Maintenir ce niveau est un enjeu essentiel pour la ville, tant pour le bien-être de ses habitants que pour la biodiversité locale.

### Une politique d'aménagement urbain tournée vers la nature :

Bondy met en place des actions concrètes pour préserver et améliorer la qualité de son environnement. Avec plus de 10 km de linéaire cyclable, la ville favorise une mobilité douce et plus respectueuse de l'environnement. L'instauration d'une zone 30 km/h sur l'ensemble du territoire contribue à une meilleure cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons, tout en réduisant la pollution sonore et atmosphérique.

- Les espaces verts de la ville bénéficient également d'une gestion écologique optimisée.
- Les massifs arbustifs sont paillés avec du broyat issu des campagnes d'élagage, préservant ainsi les sols et limitant l'évaporation de l'eau.
- Les troncs d'arbres coupés sont réutilisés pour créer des sculptures urbaines, des hôtels à insectes et du mobilier d'extérieur.
- La plantation des pieds d'arbres permet de limiter le désherbage et de préserver leur intégrité.

### Sensibilisation et participation citoyenne : une ville fleurie grâce à ses habitants

La végétalisation de Bondy repose aussi sur l'implication de ses habitants. Le concours annuel des maisons et balcons fleuris encourage chaque Bondynois à embellir son cadre de vie tout en participant à la préservation de la biodiversité. Les gagnants sont récompensés par des plantes, des graines, du miel issu des ruches municipales et une sortie visite d'un jardin (Jardin visité en 2024 : Le jardins des plantes en octobre) renforçant ainsi le lien entre nature et communauté.

Dans cette dynamique, les ruches bondynoises jouent un rôle essentiel.

Le service des Parcs et Jardins y mène des actions pédagogiques, notamment auprès des enfants, pour expliquer le rôle des abeilles et sensibiliser à la pollinisation. Le miel récolté est offert aux seniors lors du repas annuel et aux participants du concours de fleurissement, témoignant d'un engagement local en faveur de la biodiversité.

### Des initiatives locales pour une gestion durable des déchets et des espaces verts :

Bondy favorise également une gestion écologique des déchets grâce à son composteur de quartier, situé dans le square François Mitterrand. Ce dispositif, géré avec l'appui d'Est-Ensemble et d'un maître composteur, permet aux habitants de valoriser leurs déchets organiques tout en adoptant des pratiques éco-responsables.

Les jardins partagés sont un autre pilier de cette dynamique durable. Au sud de la ville, les Jardins du Bonheur offrent un espace collectif de 1 000 m<sup>2</sup> dédié aux activités éducatives, intergénérationnelles et de santé. Plus au nord, les élèves de l'école élémentaire Noue Caillet disposent d'un potager participatif, favorisant leur sensibilisation à la nature et à l'agriculture urbaine.

#### Maintenir le label "3 fleurs" : une ambition collective :

Le maintien des trois fleurs du label "Ville et Villages Fleuris" est une priorité pour Bondy. Il reflète l'engagement de la ville et de ses habitants à préserver un cadre de vie harmonieux et respectueux de l'environnement. **Ce label valorise les efforts entrepris en matière de développement durable et constitue un levier essentiel pour renforcer l'attractivité et le bien-être sur le territoire.**

À travers ses aménagements, ses initiatives écologiques et l'implication citoyenne, Bondy poursuit activement son engagement pour une ville plus verte, plus agréable et résolument tournée vers l'avenir.

La plantation d'arbres, portée par Est Ensemble et la Ville de Bondy, est une action essentielle pour :

- Réduire les îlots de chaleur en été ;
- Lutter contre la pollution de l'air ;
- Favoriser la présence de nature en ville, améliorant ainsi le cadre de vie des habitants.

#### La charte de l'arbre :

La charte de l'arbre est un document essentiel pour préserver le patrimoine arboré de la Ville de Bondy. Elle joue un rôle clé en définissant :

- Les règles d'entretien des arbres, pour assurer leur bonne santé et leur longévité ;
- Les conditions strictes d'abattage, avec une obligation de replanter deux arbres pour chaque arbre abattu sur le domaine public. Cette règle, inscrite dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), a une valeur juridique contraignante.

La charte est également un outil de sensibilisation : elle est systématiquement remise aux promoteurs immobiliers, et les techniciens des espaces verts s'assurent de son respect.

Cela permet de garantir un développement urbain respectueux de l'environnement et de renforcer la place de la nature en ville.

#### Les jardins partagés : un levier pour la transition écologique

L'agriculture urbaine, essentielle pour la transition écologique, prend une place croissante à Bondy et offre de nombreux bénéfices :

- Elle permet de favoriser la biodiversité urbaine, en créant des espaces propices à la faune et à la flore ;
- Elle sensibilise les habitants à la nature en ville, à l'alimentation durable et aux pratiques écologiques ;
- Elle renforce le lien social, en réunissant les habitants autour d'un projet commun.

À Bondy, trois types d'agriculture urbaine sont proposés :

- Les jardins écoles, gérés par les enseignants et destinés aux élèves ;
- La ferme pédagogique, administrée par la Ville, pour sensibiliser petits et grands ;
- Les jardins partagés, entretenus par des bénévoles, pour cultiver ensemble et partager des moments conviviaux entre riverains du même quartier.

#### **Quelles sont les actions prises pour lutter contre les îlots de chaleur dans la ville ?**

La Ville de Bondy reconnaît l'importance des îlots de chaleur dans le contexte du réchauffement climatique. Pour y faire face, elle a identifié les zones les plus vulnérables à ces phénomènes ainsi que les points d'eau disponibles pour rafraîchir ces secteurs. Ces données permettent de mieux planifier les actions d'adaptation pour préserver le bien-être des habitants.

#### Localisation îlots de chaleur points d'eau

2 fontaines à eau ont été installées sur l'espace public (rue Brossolette et rue Jean Moulin) dans le cadre du programme d'Est ensemble

#### Transformation de cour « îlot de chaleur » en cour Oasis

Le projet de création d'une cour Oasis pour le groupe Scolaire Bethinger-Salengro regroupant 3 cours d'école a démarré en septembre 2024, avec la première phase de concertation.

Cette phase pilotée et animée par le CAUE 93 a permis de définir les grandes orientations du projet en faisant participer les enfants, enseignants, équipes périscolaires, agents d'entretien et services techniques municipaux. Plusieurs ateliers enfants et adultes ont eu lieu avec les thématiques suivantes

Atelier 1 : Notre climat change, il faut s'adapter !

Atelier 2 : Menons l'enquête dans la cour...

Atelier 3 : Imaginons notre cour OASIS : le plan

Ateliers 4, 5 et 6 : Imaginons notre cour OASIS : la maquette

## Photos des ateliers maternelles



Lecture d'une histoire



Semis



Enquête



Herbier



Plan d'intentions



Maquettes

Ateliers maternelle dans le cadre de la concertation autour du projet de la cours oasis



*Une des maquettes réalisés par les enfants dans le cadre de la concertation liée au projet de la cours oasis*

A l'issue de ce travail une restitution des projets avec ensuite un vote pour définir le projet retenu. Au total, 648 enfants, 86 parents, 69 personnels de l'établissement et des services ont participé au vote.

La mise en œuvre du cour oasis est programmée au 2<sup>ème</sup> semestre 2025.

## V- TRAVAUX DE RENOVATION ET MODERNISATION DU PATRIMOINE URBAIN

### Quelles sont les avancées du projet de rénovation de l'école maternelle Jean-Zay ?

Les travaux de rénovation de l'école maternelle Jean Zay ont débuté l'été dernier, avec une durée prévisionnelle de 24 mois. La réouverture de l'établissement est donc planifiée pour la rentrée de septembre 2026.

### Quelles sont les avancées pour la livraison de l'école élémentaire Camille Claudel ?

Le groupe scolaire Camille Claudel accueille le public depuis la rentrée de septembre 2024. La finalisation des levées des réserves est actuellement en cours.

## VI- ETUDES CLIMAT AIR ENERGIE Label Territoire engagé - Climat-Air-Énergie

Pour accompagner les collectivités vers un développement durable, l'ADEME a créé le programme de labellisation « Territoire Engagé en Transition Écologique – Climat-Air-Énergie », anciennement appelé label Cit'Ergie.

Ce label valorise les villes qui adoptent une gestion respectueuse de l'environnement et agissent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les polluants atmosphériques.

Depuis mai 2022, Bondy s'est engagée dans cette démarche, avec pour objectif de recenser et structurer toutes les actions écologiques déjà mises en œuvre par la Ville.



Dans le cadre du label "Territoire Engagé, Climat Air Énergie", Bondy a mis en œuvre des actions significatives pour renforcer son engagement environnemental. En 2022, la ville a organisé 20 ateliers et entretiens afin d'établir un diagnostic précis de la situation. En 2023, six ateliers ont été menés pour construire le plan d'action, incluant une session avec les élus et cinq autres avec les services municipaux.

Grâce à ces efforts, Bondy a obtenu une note de 24,9 %, reflétant l'engagement continu de la ville en faveur de la transition écologique et énergétique.

### **Le plan d'action :**

Le plan d'action de la Ville de Bondy vise à devenir opérationnel sur les plans financier et technique grâce aux efforts des services municipaux. L'objectif est d'atteindre **35% de réalisations** pour obtenir la deuxième étoile du label, avec des actions prévues entre 2024 et 2026, et une labellisation possible en 2026 ou 2027.

Le plan s'organise autour de trois grands axes :

1. **Administration exemplaire**
2. **Communication, coopération et sensibilisation**
3. **Un espace public apaisé et résilient face au changement climatique**

#### **Axe 1 : Administration exemplaire**

Cet axe se concentre sur plusieurs initiatives pour rendre la gestion de la ville plus durable :

- Structuration de l'équipe projet pour coordonner les actions ;
- Sensibilisation des agents municipaux au développement durable et promotion d'une culture environnementale ;
- Mise en place d'une politique d'achats responsables ;
- Suivi amélioré des consommations énergétiques et des bâtiments énergivores, avec des travaux de rénovation planifiés ;
- Étude du potentiel d'énergies renouvelables ;
- Réduction des déchets produits par l'administration ;
- Promotion de la mobilité durable au sein des services municipaux.

#### **Axe 2 : Communication, coopération et sensibilisation**

Cet axe vise à accompagner et sensibiliser les citoyens et acteurs locaux :

- Aide aux habitants pour maîtriser leur consommation d'énergie ;

- Sensibilisation des commerçants à la transition écologique ;
- Sensibilisation générale des Bondynois aux enjeux écologiques ;
- Mobilisation des habitants pour participer à la démocratie participative.

### **Axe 3 : Un espace public apaisé et résilient au changement climatique**

L'objectif de cet axe est de rendre la ville plus agréable et mieux préparée aux défis climatiques :

- Réduction de l'usage de la voiture et encouragement des mobilités durables ;
- Verdissement de la ville et adaptation aux effets du réchauffement climatique ;
- Gestion de l'impact de l'immobilier sur l'espace public pour préserver les espaces verts et la qualité de vie.

#### **Le bilan carbone :**



#### **Scope 1 :**

Emissions directes : Chaudières, véhicules de la ville, fuites de fluides ...

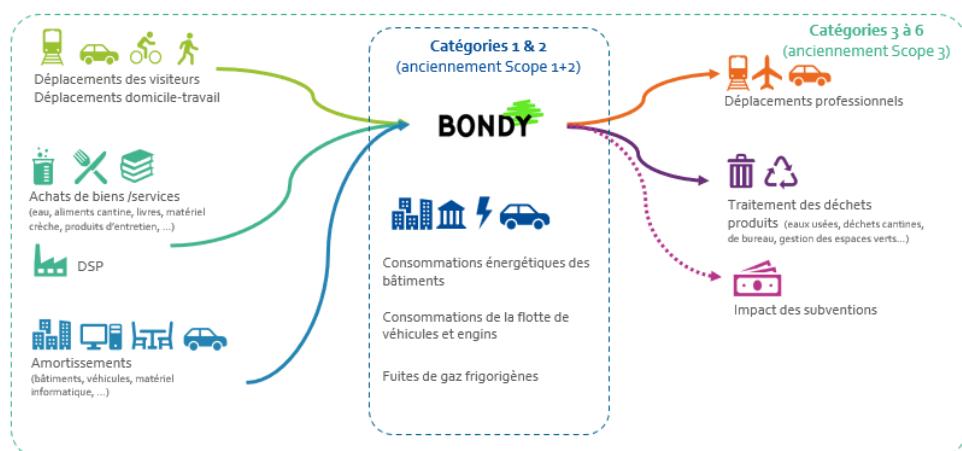
#### **Scope 2 :**

Scope 1 + Emission de la production d'énergie et de froid/chaleur

#### **Scope 3 :**

Scope 2 + Bilan des fournisseurs, Analyse du cycle de vie des achats, transports des matières premières...

La restitution des données du bilan carbone en 2024 ont permis de programmer des actions à mettre en place en 2025 visant à réduire les émissions de gaz à effet de serres, suite à l'analyse des données obtenues.



*Schéma des différentes sources d'émissions liées aux activités de Bondy*

## CHIFFRES CLÉS : QU'EST-CE QUE CELA REPRÉSENTE ?

**17 400 tCO<sub>2</sub>e** c'est équivalent :

- À 2 900 tours de la terre en avion long-courrier
- À la combustion de 110 000 pleins de gazole
- Aux émissions annuelles de 1 600 Français



Par ailleurs, des indicateurs clés peuvent être produits :

- Émissions moyennes par agent : 7 tCO<sub>2</sub>e / agent
- Émissions moyennes par habitant : 326 kgCO<sub>2</sub>e / habitant

## L'analyse climatique du budget initié par Est Ensemble :

Le budget climat a été lancé par Est Ensemble et réalisé en collaboration avec les 9 communes du territoire. Il s'agit d'une étude visant à analyser les dépenses publiques sous un angle climatique, afin de mieux comprendre l'impact de nos achats sur l'environnement.

Les dépenses ont été classées dans 5 catégories :

- **Très favorable** : dépenses ayant un impact très positif sur le climat.
- **Favorable** : dépenses qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES), mais restent insuffisantes pour atteindre la neutralité carbone.
- **Neutre** : dépenses n'ayant pas d'impact significatif sur la neutralité carbone.
- **Défavorable** : dépenses incompatibles avec la neutralité carbone, générant des émissions importantes de GES.
- **Indéfini** : dépenses dont l'impact climatique est incertain, faute de données ou d'informations suffisantes, mais qui seront clarifiées dans les années à venir.
- **Hors périmètre** : dépenses exclues de l'analyse, telles que les prêts ou les ressources humaines.

## VII - SENSIBILISATION

Pour construire une ville capable de faire face au dérèglement climatique, il est essentiel d'éduquer et de sensibiliser les habitants. En encourageant les bonnes pratiques environnementales, la ville souhaite travailler ensemble à la création d'un environnement plus durable et résilient.

### Événement phare de la ville : La journée sans voiture – Samedi 14 septembre 2024 :



Le samedi 14 septembre 2024, la ville de Bondy a organisé un événement phare en matière de sensibilisation environnementale : la **journée sans voiture**, qui s'est tenue en parallèle du **forum de rentrée des associations**, regroupant plusieurs acteurs et associations du territoire.

Cet événement a rassemblé un large public autour de l'objectif de promouvoir une mobilité douce, réduire l'empreinte carbone et favoriser un cadre de vie plus sain et agréable pour tous.

#### Objectif de l'évènement :

En réduisant temporairement la circulation automobile dans un périmètre défini (centre-ville), la ville a cherché à démontrer les bénéfices d'un cadre de vie moins dépendant de la voiture, en termes de qualité de l'air, de réduction des nuisances sonores et de réappropriation de l'espace public par les piétons et cyclistes.

Cet événement visait également à encourager l'adoption des mobilités douces, telles que la marche, le vélo ou la trottinette, et offre aux habitants l'opportunité de les découvrir et de les expérimenter dans un environnement sécurisé et convivial.

Par ailleurs, en l'organisant en parallèle avec le forum de rentrée des associations, l'initiative avait pour ambition de créer un lien entre les thématiques du développement durable et les associations bondynoises.

En complément, l'événement a également mis en avant des notions essentielles telles que la qualité de l'assiette, avec un accent sur l'agriculture urbaine et les circuits courts, et la biodiversité en ville, notamment la présence et la cohabitation des mammifères et de la vie aquatique dans un environnement urbain.

Ces thématiques sont liées à la réduction des impacts de l'urbanisation sur les écosystèmes locaux.

Enfin, une attention particulière a été portée à la santé publique, en sensibilisant les participants aux enjeux de la transmission de maladies liées à la prolifération des moustiques tigres, qui constitue une problématique accrue dans les zones urbaines.

Cette approche multidimensionnelle visait à enrichir les réflexions sur la transition écologique et les avantages d'un environnement plus durable.

Les participants ont exprimé un intérêt croissant pour les alternatives à la voiture individuelle, et beaucoup se sont renseignés sur les aides et dispositifs disponibles pour faciliter la transition vers une

mobilité plus durable (subventions pour l'achat de vélos électriques, abonnements aux transports en commun, etc.).

Les exposants de cette Journée sans voiture à Bondy ont su captiver le public à travers des animations ludiques, pédagogiques et interactives, offrant à chacun l'opportunité de découvrir, d'échanger et d'agir en faveur d'une ville plus durable et respectueuse de l'environnement :

#### **Two Roule (Mobilité douce) :**



L'association Two Roule a animé un stand de sensibilisation dédié à la réglementation et aux bonnes pratiques en trottinette électrique, avec des supports pédagogiques adaptés. Un circuit d'initiation a permis aux participants de se familiariser avec ces véhicules grâce à des exercices pratiques favorisant une meilleure prise en main. Chaque participant a reçu *Le Guide du Bon Trotteur*, un livret récapitulant les bonnes pratiques. Deux animateurs ont encadré ces activités tout au long de la journée (de 10h à 17h), en mettant à disposition un circuit mobile et des trottinettes.

#### **Les Petits Débrouillards – Camion Science Tour (Gestion et impact des déchets) :**



Grâce à leur camion aménagé en laboratoire itinérant, *Les Petits Débrouillards* ont proposé des activités interactives autour de la gestion des déchets. Les participants ont été invités à réfléchir et à débattre sur des thématiques clés : le tri des déchets, l'impact des microplastiques sur l'environnement et la santé, ainsi que le gaspillage alimentaire.

#### **ASPAS (Préservation de la biodiversité) :**



L'*Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS)* a sensibilisé les visiteurs à la biodiversité en ville à travers des jeux et supports destinés à tous les âges. Sur son stand, elle a également présenté ses campagnes nationales et proposé des ateliers créatifs pour les enfants, leur permettant de découvrir la richesse de la faune sauvage en France métropolitaine.

#### **Holocène (Préservation de la biodiversité) :**

Cette année, *Holocène* a mis en lumière le micro-vivant aquatique grâce à des outils pédagogiques adaptés. Les visiteurs ont pu observer les insectes et crustacés aquatiques du réseau hydrographique local à l'aide d'une clé de détermination. Des aquariums et bacs transparents ont permis une immersion directe dans cet écosystème, tandis qu'une activité tactile offrait une rencontre surprenante avec l'écrevisse, un animal méconnu du grand public.

**HOLOCENE**

### **La Fresque du Climat (Sensibilisation aux enjeux climatiques) :**



L'association a animé un atelier ludique et collaboratif intitulé "*Fresque Quiz*", visant à sensibiliser les participants aux défis du changement climatique de manière interactive et pédagogique.

### **Chef Frank Nanguy (Qualité de l'alimentation et anti-gaspillage) :**

Le chef cuisinier *Frank Nanguy* a animé un atelier dédié à la cuisine anti-gaspillage. En partageant ses astuces, il a démontré comment préparer des repas équilibrés et savoureux à moindre coût. Dégustations et échanges ont rythmé cette animation placée sous le signe de la convivialité.



### **EPT Est-Ensemble (Gestion et impact des déchets) :**



L'*Établissement Public Territorial du Grand Paris* a tenu un stand d'information, répondant aux questions des habitants sur la réduction des déchets, le programme bio-déchets et le tri sélectif.

### **ARS (Santé et propagation du moustique tigre) :**



L'*Agence Régionale de Santé* a sensibilisé le public aux bons gestes pour limiter la prolifération du moustique tigre (*Aedes albopictus*). Son stand informatif proposait des animations pour mieux comprendre cet insecte : son cycle de vie, les conditions favorisant son expansion et les risques sanitaires qu'il représente. Des supports interactifs permettaient d'observer larves, substrats de ponte et spécimens adultes.

### **Île-de-France Mobilités (Mobilité douce / Transports en commun) :**



L'opérateur *Transdev* a informé les visiteurs sur les missions d'Île-de-France Mobilités en matière de transports en commun et de mobilité douce. Ces échanges ont eu lieu au sein d'un bureau mobile installé dans un fourgon électrique aménagé.

### **LAB3S / Jardin Pour Tous / La SAUGE / Aux Jardins de Bondilly (Agriculture urbaine et développement social) :**

Ces associations, engagées dans la promotion de l'agriculture urbaine et du lien social, ont profité de l'événement pour présenter leurs projets et missions. L'objectif était de sensibiliser le public aux bienfaits du jardinage urbain, tout en encourageant de nouvelles adhésions et initiatives locales.

#### **Faune Alfort (Préservation de la biodiversité) :**



L'association *Faune Alfort* a consacré son stand à la découverte des chauves-souris (*Chiroptères*). À travers des ateliers et échanges, elle a sensibilisé les visiteurs aux enjeux liés à la faune sauvage en ville, en mettant en lumière des espèces comme la fouine, le renard et le hérisson.

#### **Vertuo (Ingénierie bocage urbain) :**

Start-up innovante en *greentech* et *smart city*, *Vertuo* a présenté ses solutions de gestion des eaux pluviales et de végétalisation autonome en milieu urbain. Son équipe a échangé avec les habitants et agents municipaux sur les enjeux d'aménagement liés à la transition écologique.



#### **Velair (Mobilité douce) :**



Le fabricant français *Velair* a proposé des essais de vélos électriques aux Bondynois. Son équipe a également renseigné le public sur les aides financières existantes pour rendre ces équipements plus accessibles. Dans le cadre de l'achat groupé de vélos électriques et d'énergies renouvelables initié par la Ville de Bondy, cette entreprise s'est inscrite pleinement dans la dynamique locale, facilitant l'accès à une mobilité plus durable.

#### **Môm' Bondy (Réappropriation de l'espace piéton par le jeu et les activités) :**

L'association *Môm' Bondy* a transformé une partie de la rue Jules Guesde en espace ludique et créatif dédié aux enfants (et aux plus grands). Au programme :



- **Grands jeux en bois** réalisés à partir de matériaux de récupération
- **Atelier de peinture passe-tête**, animé par un artiste autour du développement durable
- **Portraits photo** pour immortaliser les créations
- **Micro-trottoir radio** : "C'est quoi le développement durable ?" animé par deux journalistes
- **Atelier de patchwork** avec des tissus recyclés
- **Dessin à la craie** sur la chaussée

Cet espace a permis aux habitants de Bondy de se réapproprier l'espace public, le temps d'une journée sans voiture, dans un esprit de partage et de créativité.

## Fête de l'Animal :

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, la ville de Bondy a organisé la Fête de l'Animal, un événement qui s'est tenu au **Parc de la Mare à la Veuve** sur deux jours consécutifs (vendredi et samedi). Cette fête a permis de mettre en avant le lien entre les humains, les animaux et la biodiversité à travers des activités pédagogiques et des échanges.



Un événement structuré autour de 7 stands thématiques :

La fête s'est articulée autour de sept stands abordant des thématiques liées aux animaux et à la nature :

**1. Animaux en ville** : Ce stand a permis d'informer le public sur les besoins essentiels des animaux domestiques et sauvages, et les bonnes pratiques pour assurer leur bien-être au quotidien.

**2. Éducateur canin** : Deux femmes ont présenté des conseils pratiques sur l'éducation des chiens, abordant des thématiques telles que la communication avec l'animal, les comportements à éviter.

**3. Ruchers et apiculture de la ville** : Les apiculteurs de la ville ont partagé leur passion pour les abeilles, en expliquant leur rôle crucial dans la pollinisation et l'équilibre des écosystèmes. Ce stand comprenait également des dégustations de miel local.

**4. Intervention du journaliste Marc Mortelmans** : Le journaliste a animé des discussions autour de son expérience et des enjeux liés à la biodiversité, en partageant anecdotes et réflexions sur la relation entre les humains et la nature. Plusieurs questions ont été posées au public, favorisant des échanges dynamiques sur des sujets tels que l'impact des activités humaines sur la biodiversité, les enjeux de la cohabitation entre les espèces, et les moyens de sensibiliser davantage les citoyens à ces problématiques.

**5. Centrale Canine** : La fédération centrale canine a présenté ses actions pour le bien-être des chiens et leurs campagnes sur le territoire. Elle a aussi donné des conseils pratiques pour mieux vivre avec les chiens au quotidien.

**6. Ferme Caillard** : Le personnel de la ferme Caillard a montré leurs animaux et expliqué leur rôle dans la ferme. Les visiteurs ont pu poser des questions et en apprendre plus sur la vie des animaux.

La programmation a ciblé deux publics différents :

- Vendredi 4 octobre 2024 : **Journée scolaire.**

Destinée aux élèves de Bondy, cette journée proposait des animations ludiques et éducatives. Les enfants ont participé à des ateliers interactifs pour apprendre à les respecter. 8 classes ont pu y participer.

- Samedi 5 octobre 2024 : **Journée familiale**

Axée sur les familles, cette journée offrait des activités pour tous les âges. Discussions, démonstrations pratiques (éducation, apiculture) et moments conviviaux ont permis aux parents et enfants d'apprendre ensemble sur les animaux et les enjeux environnementaux

## **La ferme Caillard et la ferme Dilly :**

La ferme Caillard : un lieu d'apprentissage et de découverte :

La ferme Caillard, achetée en 2012 et inaugurée en 2018, est un ancien domaine agricole de Bondy transformé en un lieu d'apprentissage et de découverte pour les habitants. Gérée par une équipe d'une dizaine de personnes en formation dans des métiers comme la menuiserie, la décoration ou la peinture, la ferme propose plusieurs activités :

- Un jardin pédagogique riche en plantes, entretenu par les agents de la ville ;
- Une mini-ferme pédagogique abritant des poules, des canards, des lapins, des chèvres et des ruches ;
- Un théâtre de poche, utilisé pour divers événements, tels que des spectacles, des projections de films, des pièces de théâtre ou des conférences.

Les écoles de Bondy sont invitées à visiter la ferme de mai à novembre pour découvrir les animaux et le jardin. Les agents municipaux partagent leurs connaissances avec les enfants, notamment sur la biodiversité.

De plus, un animateur de la ferme se rend dans les écoles de janvier à mars pour sensibiliser les élèves à la nature et à l'environnement.

## **Les écoles**

Ecole élémentaire Léo Lagrange CM2

Un zoom sur le journal de décembre 2024

**PLEIN DE PROJETS CHEZ LES CM2C**

**PROJET SOLIDAIRE**

Nous menons également un projet solidaire pour les familles dans le besoin à Bondy : nous récoltons et préparons des boîtes avec des habits, des livres, des chaussures et des jouets d'occasion pour des enfants entre 3 et 10 ans. Notre maître travaille avec une association de Bondy.

Nous préparons pour la fête de Noël de l'école des exposés sur le réchauffement climatique, ses conséquences et ses solutions.

**Dans la classe**

- Culture de légumes dans le potager de la classe
- Elevage de poissons dans notre aquarium : nous avons eu beaucoup de bébés poissons et d'escargots
- Gymnastique et natation chaque semaine depuis les vacances
- Enfin, nous travaillons sur le Comte de Monte Cristo en littérature

Le classe des CM2 C

CM2c Ecole Elémentaire Léo Lagrange

Ecole élémentaire Jules Ferry 2 (CP et CE1)

Sortie : Découvrir l'école d'autrefois : Sensibilisation à la représentation de la vie quotidienne du siècle passé et immersion, comparaison des pratiques et découverte de l'espace rural

## Ecole élémentaire Olympe de Gouges (CE1, CM1, CM2)

Création d'un potager hors sol en partenariat avec le sens de l'humus et l'équipe périscolaire.

## VIII- DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La démocratie locale permet aux habitants de s'informer, de donner leur avis et de participer activement aux projets d'intérêt général. À Bondy, cette participation se concrétise par plusieurs instances de concertation, appelées conseils, qui sont ouvertes à tous.

### **Les différents conseils à Bondy :**

- **Les conseils de quartiers :**

Chaque quartier a son propre conseil, présidé par un habitant élu. Le bureau du conseil est composé de 10 membres maximums. Ces conseils se réunissent au moins une fois tous les 3 mois et sont ouverts à tous les habitants. Les membres du conseil valorisent le budget participatif et suivent son évolution dans leur quartier (dépôt de projets, votes, etc.).

- **Le conseil des jeunes :**

Le conseil des jeunes est une instance en développement qui réunit des élus de chaque groupe scolaire. Les jeunes membres donnent leur avis sur des sujets variés, tels que l'école, le développement durable, ou la mobilité. Le renouvellement du Conseil municipal des enfants le 21 novembre 2024 dans les écoles élémentaires primaires. 34 élèves de CM1 et CM2 ont été élus.

Organisé et réparti en 4 commissions (écoles, solidarité, sports et loisirs et environnement), les enfants imaginent, consultent et mettre en place des manifestations et projets tout le long de leur mandat de deux ans. La première commission environnement s'est déjà réunie et les enfants ont décidé de déployer des récupérateurs d'eau de pluie dans différents lieux comme les écoles ou encore d'organiser une manifestation dans le cadre de la journée de la Terre.

- **Le conseil des sages :**

Ce conseil réunit des personnes de 60 ans et plus, ainsi que des retraités, pour donner leur avis sur des projets qui concernent leur quotidien. Il permet de faire des propositions aux élus municipaux. Par exemple, il a été consulté pour des projets comme le budget participatif, la vélo-école ou encore les jardins partagés.

- **Les maisons de quartiers : des espaces de proximité et de rencontre**

Les maisons de quartiers et de la citoyenneté sont des équipements municipaux qui offrent un accueil, des services et une large gamme d'activités pour les habitants, avec l'implication des associations locales. Ces structures ont pour objectif de renforcer les échanges intergénérationnels et interculturels grâce à des débats, des ateliers et des événements spéciaux.

Bondy dispose de 3 maisons de quartiers : *Sohane dans le sud de la ville, Balavoine au nord de la ville, Brassens au centre de la ville.*

## **Les marches exploratoires : à l'écoute des habitants**

Le Maire de Bondy, Stephen Hervé, et les élus se sont rendus rue par rue pour rencontrer les habitants et échanger sur leurs préoccupations. Ces rencontres ont permis de mieux comprendre les enjeux locaux et de trouver des solutions adaptées. Pour cela, la Mairie s'est appuyée sur les différents services de la Ville, experts dans les domaines abordés par les riverains.

## **Le budget participatif :**

Le budget participatif de la Ville de Bondy permet à tous les citoyens de proposer des projets qui améliorent leur cadre de vie. Ce principe de démocratie directe donne à chacun la possibilité de participer activement à l'évolution de la ville. Les projets soumis sont ensuite votés par les conseils de quartiers, des instances composées de résidents qui discutent, choisissent et décident des initiatives à réaliser.

## **IX - SOUTIEN ET SOLIDARITE ENVERS LES HABITANTS DE BONDY**

### **La Ville de Bondy agit en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes :**

Depuis plusieurs années, la Ville de Bondy met en place une politique ambitieuse en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, un principe fondamental pour construire une société plus juste. En effet, les inégalités entre les sexes se manifestent dans de nombreux domaines :

- L'accès à l'éducation et au milieu scolaire
- Les différences de rémunération et d'accès à l'emploi
- Le partage inéquitable des tâches ménagères au sein des foyers

Afin de sensibiliser et de promouvoir ces enjeux, la ville de Bondy célèbre chaque année la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, avec une série d'événements comme des expositions, des concerts au conservatoire et à l'auditorium, ainsi que des ateliers dans les lycées, sur le thème de l'égalité entre les sexes.

Pour renforcer la dynamique locale, la Ville a lancé en 2022 le label égalité, un prix qui récompense les pratiques exemplaires en matière d'égalité femmes-hommes. Ce label peut être attribué à tout acteur, qu'il soit une entreprise, une association ou un service administratif, quel que soit sa taille ou son secteur d'activité.

Ce label présente plusieurs avantages :

- Il permet de se différencier par un signe distinctif valorisant.
- Il améliore la visibilité et l'impact des actions menées en faveur de l'égalité.
- Il renforce la crédibilité des demandes de subventions, car l'égalité femme-homme est un critère majeur dans l'attribution des aides financières à différents niveaux (local, régional, national, européen).
- Il contribue à attirer de nouveaux adhérents ou salariés, notamment des femmes, en valorisant l'engagement pour l'égalité.

- Il offre une reconnaissance des initiatives innovantes et permet de partager les bonnes pratiques pour amplifier les résultats.

A travers ces actions, la Ville de Bondy œuvre pour une société plus juste et égalitaire, où les femmes et les hommes bénéficient des mêmes droits et opportunités.

### **Un accompagnement complet pour les seniors à Bondy :**

La Ville de Bondy met en place plusieurs dispositifs pour soutenir ses aînés et favoriser leur autonomie. Deux services essentiels sont disponibles pour les accompagner au quotidien :

**Le Service d'Intervention à Domicile Séniors (SIDS)**, qui facilite le maintien à domicile en offrant des prestations variées :

- Livraison de repas à domicile
- Transport des seniors lors de leurs déplacements
- Accompagnement dans les démarches administratives

**Le Service Infirmier de Maintien à Domicile (SIMAD)**, qui dispense des soins d'hygiène et des soins infirmiers directement à domicile, afin de garantir leur bien-être.

En plus de ces services d'aide, de nombreuses activités récréatives et éducatives sont proposées pour maintenir un lien social et encourager l'autonomie des seniors :

- Ateliers pour apprendre à utiliser les outils numériques
- Balades pédestres, de mémoire ou d'équilibre pour stimuler la mobilité et la mémoire
- Cours pour améliorer la maîtrise de son équilibre et prévenir les chutes

Le CCAS a en 2024 été à l'origine de nombreuses actions.

### **1. Programme TAPAJ :**

TAPAJ est un programme innovant soutenu par l'État qui aide les jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité à reprendre le contrôle de leur vie et à prévenir les conduites addictives. Ce programme repose sur :

- Un accompagnement médico-psycho-social.
- Une activité professionnelle payée à la journée, sans qualifications requises.
- Exemple : jardinage pour les séniors, les mardis de 14h à 18h. L'association CAARUD-YUCCA, engagée dans la lutte contre les addictions, est partenaire du CCAS dans ce programme.

### **2. Application UMAY :**

L'association **UMAY** propose une application de prévention contre le harcèlement de rue, l'insécurité et les violences sexuelles et conjugales. Toutefois, le bilan d'utilisation à Bondy est faible. Fonctionnalités de l'application :

- Renseignement des déplacements en temps réel avec des personnes de confiance.
- Signalements d'insécurité partagés anonymement avec la police et la gendarmerie.
- Intégration des signalements à l'observatoire des violences sexistes et sexuelles de la ville.
- Référencement des "Safe Places", dont la Maison Marianne à Bondy.

### **3. Aide technique en cas de panne d'ascenseur :**

Le CCAS propose un soutien pour les personnes ayant des difficultés de mobilité temporaire ou permanente afin de leur permettre de se rendre à des examens médicaux. Bénéficiaires :

- Personnes âgées, en situation de handicap, accidentées, femmes enceintes à risque, personnes atteintes de maladies cardio-vasculaires ou respiratoires.

### **4. Prise en charge des séniors :**

- 52 lits réservés aux séniors, financés à 15% par l'ARS (Agence Régionale de la Santé).
- Équipe médicale : 10 aides-soignants, 2 infirmiers à temps plein, 1 infirmière vacataire.
- Gestion des admissions selon la nature des soins et la disponibilité des places (liste d'attente de 10 à 12 personnes).

### **5. Dispositif ACTE (Accueil des Collégiens Temporairement Exclus) :**

- Objectif : Réintégration scolaire avec un accompagnement.
- Équipe : 2 éducateurs, 2 travailleurs sociaux, 1 spécialiste des risques psycho-sociaux, 1 animatrice sociale, 2 secrétaires.

### **6. Programme d'animations pour séniors :**

- Activités de loisirs : jeux de cartes, tricot, sorties culturelles.
- Partenariat avec Bondy Vadrouille pour randonnées pédestres adaptées.
- Activités physiques : Qi gong, yoga, sophrologie, zumba (2 cycles par an, 20 personnes par cycle).
- Voyages : séjours de 2 jours à 1 semaine (Afrique du Sud en 2025 pour 40 personnes).
- Ateliers de maintien de l'autonomie et de prévention santé par le Centre Municipal de Santé (CMS), référente : Sandra Marie Louise.
- Actions de lutte contre l'obésité et amélioration de la restauration scolaire.

### **7. Économie Sociale et Solidaire :**

- Achat de la ferme Dilly en 2023, exploitée par les Jardins de Bondilly en 2024.
- Rénovation en 2025 pour intégrer des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- Ateliers cuisine à la cuisine pédagogique de Camille Claudel pour les séniors.

## **8. Orientations stratégiques pour 2025 :**

- Structuration d'un réseau sur les violences familiales.
- Coordination de l'aide alimentaire en valorisant les circuits courts.
- Partenariats associatifs (ex. Lab 3S, acteur important dans l'ESS).
- Mobilisation des séniors pour les conseils de citoyenneté afin de maintenir leur engagement actif.

## **Programme de réussite éducative et dispositif ACTE de la Ville de Bondy**

### **1. Programme de Réussite Educative (PRE) :**

Le Programme de Réussite Educative (PRE) vise à soutenir les enfants et les jeunes de 2 à 16 ans confrontés à des difficultés scolaires et sociales, principalement issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ce programme, instauré en 2005 par le Plan de cohésion sociale, repose sur une approche globale et individualisée, prenant en compte les besoins éducatifs, sociaux et familiaux des jeunes et de leurs familles.

L'objectif principal du PRE est la prévention du décrochage scolaire, mais il inclut également un accompagnement plus large visant à répondre aux défis multiples rencontrés par les enfants et les jeunes. L'accompagnement se fait en étroite collaboration avec les parents, les jeunes eux-mêmes, et les partenaires éducatifs, afin de garantir une cohérence dans les actions entreprises.

Le PRE met en place des référents qui interviennent hors temps scolaire dans les établissements scolaires. Leur rôle est de lever les obstacles au développement éducatif des jeunes, en complément de l'action de l'Éducation Nationale. Ce programme s'inscrit pleinement dans la politique de la ville Bondynois.

### **2. Dispositif ACTE :**

Le dispositif ACTE (Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus) a pour but de soutenir les collégiens temporairement exclus en leur offrant une nouvelle opportunité d'apprentissage et de réinsertion. Ce programme, mis en place par la Ville de Bondy en collaboration avec le Département, l'Éducation nationale et d'autres partenaires, permet aux élèves exclus de découvrir de nouveaux horizons et de redonner du sens à leur parcours scolaire.

S'appuyant sur le Projet Educatif Départemental, le dispositif ACTE s'adresse à tous les collégiens de la 6e à la 3e qui sont temporairement exclus. Ce programme repose sur trois grands principes :

- **La qualité de l'encadrement** : des adultes formés et disponibles assurent un accompagnement personnalisé de chaque collégien.
- **Une prise en charge rapide** : dès la notification de la sanction, les parents sont informés et leur consentement est sollicité pour l'intégration de l'élève dans le dispositif.
- **La coéducation** : la collaboration entre tous les adultes, y compris les parents, est essentielle pour réussir la réintroduction du collégien.

Les objectifs du dispositif ACTE sont multiples :

- Garantir une continuité éducative ;
- Faire comprendre le sens de la sanction et promouvoir les valeurs de citoyenneté ;
- Utiliser des activités sportives et culturelles pour redonner motivation et intérêt scolaire ;
- Impliquer les parents dans le processus de réinsertion ;
- Assurer la coopération du personnel éducatif, tant avant qu'après l'exclusion ;
- Préparer le retour au collège grâce à un suivi régulier et un carnet de suivi partagé entre les parents, le collège et le dispositif ACTE.

Les collégiens sont accueillis soit à la Maison Marianne, soit dans d'autres lieux, comme le Palais des Sports ou la Ferme Caillard, où des ateliers variés sont proposés. Ces sessions de 2 heures incluent des activités telles que l'écriture, la lecture, et la gestion des émotions.

### **3. Problématiques et enjeux :**

Le principal défi réside dans la mobilisation des parents. Bien que des actions soient mises en place pour encourager leur participation, il est nécessaire d'introduire davantage d'initiatives novatrices pour renforcer leur engagement.

L'impact des contraintes budgétaires représente un autre enjeu majeur. Avec des financements en baisse chaque année, il est important de maintenir et de sécuriser les subventions pour garantir la pérennité du programme.

Le financement du PRE et d'ACTE provient de diverses sources : l'État (via le contrat de ville), la commune de Bondy, et le Département de la Seine-Saint-Denis.

Enfin, les moyens humains actuels, bien qu'adéquats, doivent être maintenus, voire renforcés, pour garantir la qualité et le nombre des accompagnements proposés.

### **4. Partenariats :**

Les dispositifs de réussite éducative et ACTE reposent sur un large réseau de partenaires sociaux et éducatifs :

- **Associations locales**
- **Services municipaux**
- **Éducation nationale, protection de l'enfance**, et autres **services départementaux**

Grâce à cette collaboration étroite, les projets sont enrichis et les actions coordonnées pour un impact maximal auprès des jeunes de Bondy.

### **Les habitudes de consommation énergétique des habitants de Bondy :**

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience, la Ville de Bondy agit pour aider ses habitants à adopter des pratiques énergétiques plus responsables et lutter contre les changements climatiques. À partir de 2025, les logements classés G, consommant plus de 450 kWhEF/m<sup>2</sup>.an, seront interdits à la location.

Cette interdiction sera étendue aux logements classés F en 2025, puis aux logements classés E d'ici 2028.

Pour accompagner les Bondynois dans cette transition, la Ville de Bondy et l'ALEC-MVE collaborent avec le service national France Rénov pour guider les habitants dans leurs démarches de rénovation énergétique.

Le territoire de Bondy se compose de :

- 31 % de copropriétés
- 26 % de maisons individuelles
- 43 % de logements sociaux

Afin de soutenir les ménages, une permanence est organisée à la Maison France Service, tous les quatrièmes jeudis du mois, de 14h à 17h. Cette initiative vise à aider les ménages modestes à :

- Réduire leurs factures d'énergie et d'eau
- Se chauffer de manière plus efficace
- Résoudre leurs problèmes d'humidité
- Mettre en place des projets de rénovation pour améliorer la performance énergétique de leurs logements.

En 2023 et en 2024, **200 courriers d'information** ont été envoyés aux propriétaires bailleurs ayant déposé une demande de permis de louer pour des logements énergivores (DPE classés E, F et G). Ces courriers avaient pour objectifs :

- D'informer sur l'évolution de la réglementation relative aux interdictions progressives de mise en location ;
- D'orienter les destinataires vers la mission Habitat Privé de la Ville, à leur disposition pour fournir des informations sur les aides et dispositifs disponibles dans le cadre de projets visant à améliorer les performances énergétiques.

En parallèle, en **2024, 4 copropriétés (410 logements)** sont accompagnées au titre du **Dispositif Territorial d'Amélioration de l'Habitat Privé (DiTAHP)**.

Le DiTAHP a pour objectif, après un diagnostic pré-opérationnel, d'accompagner des copropriétés en difficulté dans la réalisation de travaux de réhabilitation et de rénovation thermique. Ce dispositif cible :

- Les copropriétés de plus de 15 ans,
- Composées d'au moins dix logements principaux,
- Nécessitant des travaux, notamment énergétiques, mais freinées par une gestion fragile, inexistante, ou par des difficultés financières ou sociales.

Des **permanences et réunions d'information** sont animées par un conseiller France Rénov' de l'ALEC. Elles s'adressent aux locataires et propriétaires d'appartements ou de maisons qui souhaitent réduire

leur facture énergétique, mieux se chauffer ou envisager des travaux de rénovation énergétique. Lors de ces rencontres, le public peut :

- Consulter un expert et bénéficier de conseils ou d'un accompagnement gratuit et personnalisé
- Apprendre à réduire ses factures d'énergie ;
- Se familiariser avec différents matériaux et techniques de rénovation énergétique ;
- Obtenir de l'aide pour examiner des devis, factures ou aides financières adaptées à leur situation.

Le conseiller France Rénov' peut également :

- Éclairer sur la nature des travaux à réaliser ;
- Aider à obtenir des aides financières ;
- Orienter vers des artisans RGE ou le dispositif territorial de lutte contre la précarité énergétique (Ensemble pour l'énergie).

#### Bilan des actions menées :

- **Rendez-vous Info-Énergie** (1er semestre) :
  - 18 créneaux proposés ;
  - 9 rendez-vous pris ;
  - 2 rendez-vous annulés.
- **Réunions France Rénov'** (2ème semestre) :
  - **Jeudi 24 octobre 2024** : dédié à l'habitat individuel, 12 personnes présentes.
  - **Jeudi 19 décembre 2024** : dédié aux copropriétés.

## X - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET RENOVATION URBAINE

### Projet de renouvellement urbain et développement durable à Bondy :

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, la Ville de Bondy, en collaboration avec Est Ensemble, met en œuvre plusieurs projets de rénovation urbaine visant à améliorer le cadre de vie tout en respectant des principes écologiques et sociaux.

Parmi les projets les plus importants figure la requalification du secteur "Gallieni canal", qui inclut la transformation de l'ex RN3 et de l'hôpital Jean Verdier. Ce projet, en lien avec l'arrivée du TZEN3 et de la ligne 15 Est du métro, a pour objectifs :

- La reconquête et l'élargissement des berges du canal, contribuant à l'amélioration du paysage et à la préservation de la biodiversité aquatique

- La création de nouveaux espaces verts, dont un parc de plus d'un hectare sur les terrains de l'hôpital, pour offrir aux habitants des lieux de détente et de loisirs tout en réduisant l'impact environnemental urbain
- La construction de logements écologiques, respectant la nouvelle réglementation environnementale RE-2020, qui impose des normes strictes en matière de performance énergétique et de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments
- Le renforcement de l'activité économique, notamment à travers la réhabilitation de l'hôpital Jean Verdier, avec la création d'un projet mixte regroupant logements, activités économiques et résidences.

### **Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) : Trois grands projets de transformation**

Bondy bénéficie également du soutien du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), qui finance trois projets majeurs dans le but de moderniser et améliorer plusieurs quartiers. Ces projets concernent :

- **Le Nord du canal, incluant les quartiers des Merisiers et Noue Caillet, ainsi que le quartier du Potager**
- **Le quartier Blanqui et Martin Luther King**
- **Le quartier de la Sablière.**

Ces projets ont pour objectif de démolir les immeubles vétustes et de les remplacer par des constructions modernes offrant un meilleur confort thermique et énergétique, tant en été qu'en hiver. Ils viseront également à améliorer le cadre de vie des habitants, en intégrant des solutions durables et des espaces verts dans le tissu urbain.

**Près de 1 800 nouveaux logements sont attendus, ce qui contribuera à répondre à la demande croissante en matière de logement tout en respectant les principes du développement durable.**

### **Renouvellement urbain et qualité de vie au Nord du canal :**

Au Nord du canal, une grande partie du patrimoine social sera rénovée et les espaces publics réaménagés pour intégrer davantage d'espaces verts. Ces aménagements auront un impact direct sur la qualité de l'air, en contribuant à lutter contre la pollution de l'autoroute. De plus, environ 226 logements le long de l'autoroute seront démolis et remplacés par des activités économiques, permettant de diversifier les usages de cet espace tout en réduisant la densité résidentielle et l'exposition au bruit et à la pollution. Dans le quartier des Merisiers, la barre d'immeubles située avenue Marx Dormoy sera démolie pour permettre de réorganiser l'espace de manière plus fonctionnelle et agréable.

### **Développement de la ZAC des Rives de l'Ourcq : un projet de quartier durable :**

Un autre projet clé dans le cadre du développement durable de Bondy est le développement de la ZAC des Rives de l'Ourcq, porté par l'aménageur SEQUANO.

Ce projet de 11 hectares, situé en plein centre de Bondy, prévoit la construction de 1 300 nouveaux logements, dont 30 % seront des logements sociaux. Ce projet comprend également la création de 2 000 m<sup>2</sup> de commerces, contribuant à dynamiser l'économie locale tout en assurant une mixité sociale et fonctionnelle.

#### **Améliorations dans les quartiers du Saule Blanc et de la Mare à la Veuve :**

Le quartier du Saule Blanc connaîtra également une importante transformation, avec la démolition de 371 logements et la réhabilitation de la tour Dunant pour créer 140 nouveaux logements. Ces travaux s'accompagnent de la réhabilitation et de l'agrandissement des groupes scolaires Ferry et Rostand, afin d'améliorer les infrastructures éducatives dans un cadre de vie plus moderne.

Dans le quartier de la Mare à la Veuve, 346 logements seront démolis, et 30 logements feront l'objet d'une réhabilitation. Ce projet inclura également des mesures de lutte contre les îlots de chaleur, notamment par la création de zones de verdure et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, en lien avec le renforcement de la biodiversité locale et la trame verte.

#### **Un investissement durable pour l'avenir :**

Ces projets de renouvellement urbain représentent un investissement important pour la Ville de Bondy, avec 49 millions d'euros d'aides attribuées pour les projets de transformation urbaine.

Environ 27 % des nouveaux appartements construits seront des logements sociaux, garantissant ainsi un accès à des logements de qualité pour tous. Ces projets s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable, visant à améliorer la qualité de vie des habitants tout en répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de la ville.

#### **Ville Amie des Animaux : Bondy, une ville engagée pour le bien-être animal**

La ville de Bondy s'inscrit dans une démarche en faveur du bien-être animal, démontrant son engagement pour une société plus respectueuse des animaux et de leur place dans nos vies. En 2024, Bondy a franchi une étape majeure en signant la Charte Ville Amie des Animaux, en partenariat avec la région Île-de-France. Cette signature a permis à la ville d'obtenir une première patte, une reconnaissance officielle de ses efforts en faveur de la cause animale.

Dans la continuité de cette dynamique, la ville de Bondy se fixe pour objectif d'obtenir une deuxième patte en 2025, grâce à la mise en place d'actions, renforçant son statut de ville exemplaire en matière de bien-être animal. Parmi ces initiatives figure un partenariat avec la Société Protectrice des Animaux (SPA), qui apportera une contribution décisive à l'éducation des jeunes générations.

#### **Sensibilisation des jeunes : un enjeu clé pour un avenir responsable**

L'une des priorités du partenariat avec la SPA est d'éduquer les jeunes habitants de Bondy, en les sensibilisant dès leur plus jeune âge à la bientraitance animale. Cette démarche éducative vise à responsabiliser les élèves des cycles 2 (CP, CE1, CE2) et 3 (CM1, CM2, 6ème) face à l'acquisition et aux soins nécessaires pour un animal de compagnie.

Les interventions de la SPA, structurées autour de séances pédagogiques dynamiques, permettront aux enfants de mieux comprendre les besoins des animaux, d'apprendre à s'en occuper et de prévenir les accidents domestiques liés à une méconnaissance du comportement animal.

## **Objectifs des interventions éducatives :**

Les ateliers organisés par la SPA poursuivent plusieurs objectifs pédagogiques :

- Connaître les animaux de compagnie et leurs besoins fondamentaux : Les élèves apprendront à identifier les besoins essentiels des chiens et des chats, tels que l'alimentation, les soins, l'hygiène et les conditions nécessaires pour leur bien-être.
- Promouvoir la bientraitance et la responsabilité : Les interventions insisteront sur le rôle des propriétaires dans le soin et la protection des animaux. La notion de responsabilité sera au cœur des discussions, en montrant que posséder un animal implique des engagements.
- Prévenir les accidents domestiques : Décoder le langage canin et félin est une compétence essentielle pour éviter des situations à risque, telles que les morsures ou griffures. En comprenant les signaux de stress des animaux, les enfants pourront établir une relation étroite avec eux.
- Insister sur les responsabilités liées à un animal de compagnie : Les séances concluront sur l'importance des engagements que représente la possession d'un animal et le rôle de chaque membre de la famille dans cette relation.

Les ateliers proposés par la SPA privilégient une approche pédagogique variée et engageante :

- Méthodes expositives et interrogatives : Une alternance entre des présentations et des échanges interactifs avec les élèves pour stimuler leur curiosité et leur participation.
- Supports visuels et immersifs : Les enfants découvriront les notions abordées à travers des diapositives, des vidéos pour ancrer durablement les connaissances.

## **Impact attendu : sensibiliser pour un changement durable**

Ces interventions ont pour ambition d'apporter un véritable changement de regard sur les animaux de compagnie. En sensibilisant dès le plus jeune âge, la ville de Bondy et la SPA visent à inculquer une culture de respect et de responsabilité envers les animaux, présents dans plus de 50 % des foyers français.

En formant les enfants à reconnaître les besoins des animaux, à interagir avec eux de manière respectueuse, et à comprendre l'importance de la bientraitance, ces actions auront des retombées positives à long terme, pour les familles et les animaux eux-mêmes.

## L'importance de la conservation du bassin de rétention Farnolle :



Le bassin de rétention Farnolle, situé au nord de la ville de Bondy près du groupe scolaire Olympe de Gouges (Avenue Marx Dormoy), constitue un élément clé de gestion des eaux pluviales de la commune. Ce terrain, appartenant à la ville, joue un rôle essentiel dans la prévention des risques liés aux fortes pluies, en offrant des bénéfices environnementaux notables, notamment pour la biodiversité locale.

### 1. Gestion des risques d'inondation

La conservation du bassin de rétention Farnolle permet de répondre à l'intensification des épisodes pluvieux liée aux changements climatiques. Ce bassin permet de :

- Absorber les excès d'eau lors de fortes pluies, en évitant les débordements dans les réseaux d'assainissement urbains.
- Prévenir les inondations dans les zones résidentielles et autour des infrastructures essentielles, notamment le groupe scolaire Olympe de Gouges.
- Réduire les coûts liés aux dégâts potentiels d'inondations sur les habitations et les infrastructures publiques.

### 2. Contribution à la biodiversité locale

Le bassin de rétention Farnolle n'est pas seulement un outil de gestion hydraulique. Il constitue également un habitat pour la flore et la faune humide.

- **Habitat pour la flore humide** : La végétation typique des milieux humides, comme les roseaux, les joncs ou encore certaines espèces de plantes aquatiques, peut s'y développer. Ces végétaux jouent un rôle écologique important en absorbant les polluants et en améliorant la qualité de l'eau.
- **Refuge pour la faune locale** : Les bassins de rétention attirent souvent des espèces d'oiseaux, d'insectes et d'amphibiens. Leur préservation permet de maintenir la biodiversité dans un milieu urbain souvent contraignant pour ces espèces.

### 3. Un levier pour des actions de développement durable

La conservation et la valorisation du bassin de rétention Farnolle s'inscrivent pleinement dans les objectifs de développement durable de la ville de Bondy, notamment :

- **ODD 11** : Villes et communautés durables – en réduisant les risques d'inondation et en aménageant un espace écologique au service des citoyens.
- **ODD 13** : Lutte contre les changements climatiques – en favorisant des infrastructures naturelles pour l'adaptation.
- **ODD 15** : Vie terrestre – en préservant les écosystèmes locaux.

## **La colonie de vacances de Roussines : un engagement en faveur de l'environnement et de l'éducation à la nature**

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable et de l'éducation environnementale, la Ville de Bondy met en place chaque année des séjours en colonie de vacances à Roussines, dans le département de l'Indre. Ce dispositif permet aux jeunes Bondynois de découvrir un environnement préservé, de s'initier à la biodiversité locale et de développer une conscience écologique à travers des activités éducatives.

### **Un séjour Immersif au cœur de la nature :**

La colonie de vacances de Roussines offre un cadre exceptionnel, favorisant le dépassement et l'apprentissage. Situé en pleine nature, le centre de vacances est entouré de forêts, de prairies offrant ainsi un espace idéal pour observer la faune et la flore locales.

Chaque année, des centaines d'enfants de Bondy ont l'opportunité de participer à ces séjours, soit sous forme de colonies de vacances pendant les périodes estivales, soit dans le cadre de classes vertes organisées en collaboration avec les établissements scolaires. Ces séjours permettent aux jeunes de se familiariser avec la richesse de la biodiversité locale, en observant notamment les espèces animales sauvages et domestiques ainsi que les différents types de végétation présents autour du centre.

### **Un programme pédagogique axé sur la sensibilisation écologique :**

Pour renforcer l'approche éducative du séjour, la thématique choisie pour cette année était : "**Les héros de la Nature**". Ce thème visait à sensibiliser les enfants aux rôles essentiels joués par les différents acteurs de la nature (abeilles, oiseaux, arbres, cours d'eau, etc.) et à leur importance pour l'équilibre des écosystèmes.

Les activités proposées dans ce cadre comprenaient :

**Des ateliers d'observation et d'identification des espèces** : encadrés par des animateurs spécialisés, ces ateliers ont permis aux enfants de reconnaître différentes espèces animales et végétales et de comprendre leur rôle dans la chaîne écologique.

**Des randonnées pédagogiques** : les excursions en forêt ont offert aux jeunes l'occasion d'observer les cycles de la nature, d'apprendre à lire les traces des animaux et de comprendre l'impact des saisons sur l'environnement.

**Des activités de jardinage et de permaculture** : les enfants ont découvert des techniques de culture respectueuses de l'environnement et participé à la plantation d'arbres et de plantes locales.

**Des jeux de rôle et mises en situation** : à travers des mises en scène ludiques, les jeunes ont incarné des "héros de la nature", tels que les abeilles pollinisatrices, les gardiens des forêts ou encore les protecteurs des cours d'eau.

**Des ateliers artistiques et créatifs** : création de fresques et d'œuvres à partir de matériaux naturels pour sensibiliser à la beauté et à la fragilité de l'environnement.